

Formation ATEX niveau 1 - ATmosphères EXplosives

Toute entreprise utilisant ou stockant des produits combustibles ou inflammables, ou évoluant dans un environnement où c'est le cas, est concernée par la prévention du risque ATEX. Dans ces entreprises, les interlocuteurs privilégiés sont le chef d'établissement, le chargé de sécurité incendie, le chargé de prévention, ou le responsable Hygiène, sécurité et environnement (HSE) et bien sûr, tous les salariés amenés à évoluer dans une atmosphère explosive.

Objectifs

Définir le risque ATEX et ses conséquences ;
Repérer les zones ATEX ;
Circuler et/ou travailler en sécurité ;
Identifier les matériels à utiliser ;
Adopter les bonnes pratiques dans ces environnements.

Public Visé

Toutes personnes susceptibles d'intervenir dans des locaux ou zones à risque ATEX.

✓ Pré Requis

- Français parlé, lu, écrit.

Objectifs pédagogiques

Définir le risque ATEX et ses conséquences ;
Repérer les zones ATEX ;
Circuler et/ou travailler en sécurité ;
Identifier les matériels à utiliser ;
Adopter les bonnes pratiques dans ces environnements.

Méthodes et moyens pédagogiques

La durée de la formation est de 7h, 100% théorique et répartie sur la journée.

Parcours pédagogique

Définir le risque ATEX
Identifier les éléments constitutifs de l'hexagone d'explosivité.
Connaître les conséquences à la suite d'une explosion d'ATEX.
Comprendre le contexte réglementaire lié au risque ATEX.
Différencier les zones ATEX 0, 1, 2 (gaz) et 20, 21, 22 (poussières).
Repérer la signalisation ATEX.
Énoncer les règles générales de sécurité pour circuler ou travailler en zone ATEX.
Synthèse des apports avant évaluation (niveau 0).
Comprendre le marquage réglementaire ainsi que le marquage technique sur les différents équipements ATEX.
Connaître les mesures de prévention, de protection et les mesures compensatoires à mettre en place.
Synthèse des apports avant phase d'évaluation (niveau 1).

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :
2 tests théoriques de 10 questions chacun afin de valider le niveau 0 et le niveau 1 à chaque demi-journée.
Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques. Si des critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.
Le critère d'acceptabilité est une note égale ou supérieure à 12/20 pour chaque QCM.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour toute demande, merci de nous contacter.

HP Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82010117601

HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

120 rue Newton
38550 SAINT Maurice l'Exil
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire
26 700 PIERRELATTE
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 1 à 12 Personnes

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) :

Nous consulter

Intra (Par Jour) :

Nous consulter

HP Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82010117601

HP Formation

Europe Parc - Z.A les 2 B 380 Chemin de Derontet
01360 BELIGNEUX
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

120 rue Newton
38550 SAINT Maurice l'Exil
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

330 Rue Hilaire
26 700 PIERRELATTE
Tél. +33(0)4.72.25.45.45 - administratif@hp-formation.fr

N° SIRET : 501 530 380 000 28 - N° TVA : FR 96501530380 - Code APE : 8559A - N° Déclaration d'Activité : 82010117601